

**Vision de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario dans le cadre des consultations pour le  
Plan d'action pour les langues officielles**

Notes de breffage

Matériel d'infos complémentaires

- [Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023: Investir dans notre avenir](#)
- [Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018: Éducation, immigration, communautés](#)
- [Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013](#)
- [Plan d'action fédéral pour les langues officielles de 2003 à 2008](#)

Contexte

Le Plan d'action aux langues officielles est l'une des initiatives gouvernementales les plus importantes aux yeux de la communauté franco-ontarienne. Mis en place en premier lieu en 2003 par le président du Conseil privé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des Langues officielles, Stéphane Dion, le Plan d'action est devenu la Feuille de route sous le règne conservateur. À ce moment, c'est la ministre du Patrimoine canadien, et non le président du Conseil privé, qui en prenait le leadership. La Feuille de route allait ensuite redevenir un Plan d'action après l'élection des libéraux de Justin Trudeau, en 2015. La responsabilité de ce plan revient désormais à la ministre des Langues officielles.

Par ailleurs, on note que le leadership sur ce dossier a reculé au fil des deux dernières décennies au niveau de la hiérarchie gouvernementale, étant passé du bureau du Conseil privé - l'une des trois agences centrales avec le Conseil du Trésor et le ministère des Finances - au ministre de Patrimoine canadien. La responsabilité a toujours incombé au ministre responsable des Langues officielles, mais son statut dans la hiérarchie gouvernementale a diminué au fil des années. Cette année, c'est la première fois qu'une ministre sous Patrimoine canadien, soit celle sur les Langues officielles, est responsable de ce document (la ministre Joly était ministre de Patrimoine canadien au moment du dépôt de son Plan d'action, en 2018, soit quelques mois avant qu'elle se fasse retirer de ce poste pour ne conserver que l'aspect langues officielles dans ses responsabilités).

L'avantage principal de la conception d'un plan d'action réside du fait que le gouvernement et ses parties prenantes peuvent y aller d'une planification à moyen et à long terme. Le «Plan Dion» était innovateur dans le sens qu'il fournissait un cadre de fonctionnement en plus de prévoir de nouveaux budgets.

Malheureusement, au fil des 20 dernières années, force est de constater que l'exercice de plan d'action est devenu un exercice de saupoudrage de financement. 5 M \$ ici, 25 M \$ là. Si ceci est une partie importante d'une planification d'un document comme un plan d'action, il y manque un ingrédient essentiel: la présence d'une vision.

Le bilinguisme est reconnu par une valeur canadienne par les gens qui y habitent, mais ce bilinguisme demeure souvent en surface au pays. Au niveau de nos langues, dans quel type de pays veut-on vivre dans 20 ans? Que veut-on accomplir? Le prochain plan d'action devrait proposer des réponses claires à ses questions centrales.

#### Positionnement recommandé pour l'AFO

En plus d'appuyer les efforts au niveau national, l'AFO se concentrera principalement sur deux aspects ontariens du Plan d'action, soit le financement des organismes et le Programme aux langues officielles en éducation (PLOE). Le positionnement suivant se concentre sur la question de la vision du Plan d'action..

Puisque:

- le plan d'action est un moteur important pour le développement de nos communautés;
- au fil des deux dernières décennies, les plans d'action ont contribué, au mieux, à ralentir le déclin du poids démographique des francophones au Canada;
- les derniers plans d'action manque de vision, appuyés par des objectifs ambitieux et de cibles claires;
- le plan d'action peut être la fondation d'un changement de culture sur le bilinguisme au pays.

Il est recommandé que:

- Que le gouvernement du Canada se dote d'une vision, dotée d'objectifs ambitieux et de cibles claires et mette cette vision au centre de la stratégie proposée dans le prochain plan d'action.

#### Proposition de vision de l'AFO pour le plan d'action aux langues officielles

L'enjeu freinant le plus l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne est la pénurie de main-d'oeuvre francophone et bilingue. Ce thème est d'ailleurs mis de l'avant dans la

Plateforme franco proposée par l'AFO. Ce phénomène a des impacts importants dans les secteurs privés, publics et communautaires et est présent dans plusieurs secteurs névralgiques: santé, éducation, justice, mines, services professionnels, ingénierie, etc. Ainsi, l'accès à de la main-d'œuvre francophone et bilingue est un frein à notre épanouissement, et le potentiel de l'immersion demeure largement inexploité.

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé dans son dernier budget « à augmenter l'empreinte économique des francophones, en faisant la promotion de la main-d'œuvre francophone en Ontario et en stimulant la création d'emplois, en soutenant le savoir-faire novateur et la croissance des entreprises privées et des organismes sociaux francophones. » De plus, la stratégie du gouvernement ontarien pour améliorer l'accès aux services de première ligne en français accorde l'un de ses trois piliers à la main-d'œuvre francophone et bilingue.

Si le gouvernement désire réellement que le Canada soit un pays entièrement bilingue, et non en surface, et que les francophones puissent avoir à des services privés et publics en français, les gouvernements fédéral et provincial doivent être en mesure de donner une formation en langue seconde aux étudiantes et étudiants anglophones de l'ensemble du continuum en éducation, de la petite enfance au postsecondaire, et une formation en français langue première à celles et ceux en ayant le droit.

Avec des efforts gouvernementaux, une planification à long terme et une collaboration avec les communautés et parties prenantes, nous croyons que le Canada pourrait devenir un pays où les francophones de l'ensemble du pays pourraient réellement s'épanouir, travailler et vivre dans leur langue d'ici 25 ans. Mais pour en arriver là, il faut planifier et investir aujourd'hui.

Cette vision va de pair avec la vision de l'Ontario français, exprimée dans le Plan stratégique communautaire de l'Ontario français - Vers 2030. "Accueillante, rayonnante, créative et engagée, la communauté francophone de l'Ontario – une province bilingue - jouit d'une croissance démographique et économique soutenue, vit fièrement et sans entrave sa langue et sa culture plurielle, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité.

Pour vivre cette vision, bâtie sur les principes que tous les ayant-droits francophones ont accès à une éducation dans un établissement francophone et que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ont accès à l'immersion, le gouvernement du Canada doit se fixer un plan ayant des objectifs ciblés

- En partenariat avec les provinces et dans le respect des champs de compétences des différents paliers gouvernementaux:
  - Cibler le nombre d'enseignantes et enseignants de français, langue première, et de français, langue seconde, à former afin que tous les ayant droit puissent fréquenter un centre de la petite enfance ou une école de langue française.
  - Mettre en place des investissements massifs dans la formation d'enseignantes et d'enseignants afin de permettre au pays de compter sur un nombre suffisant d'enseignantes et d'enseignants de français (langue première et seconde) afin que toutes et tous les Canadiennes et les Canadiens aient accès à une éducation en français.
  - Négocier des ententes avec les provinces où l'éducation est la responsabilité constitutionnelle.

La question du postsecondaire sera discutée dans un autre document de positionnement.